

Monsieur
Philippe Sordet
Service de l'économie, du logement
et du tourisme (SELT)
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2007
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2007\POL0704.doc
REJ/jch

Nouvelle politique régionale fédérale : élaboration du programme cantonal de mise en œuvre

Monsieur le Chef de service,

Votre courrier du 17 janvier 2007 concernant le dossier cité en titre nous est bien parvenu et nous vous remercions de nous consulter à ce propos.

En préambule, nous tenons à vous rappeler notre soutien au processus d'élaboration de la politique de développement économique de notre canton. A ce titre, c'est avec grand intérêt que nous avons participé aux différents travaux qui ont conduit à l'élaboration de la nouvelle loi sur l'appui au développement économique. Ce texte, comme la Nouvelle politique régionale fédérale (NPR), fournissent les bases et justifications du présent projet de programme cantonal de mise en œuvre.

Après analyse approfondie des documents remis, il apparaît que les thèmes prioritaires retenus concordent avec les lignes directrices développées dans le Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique de développement économique de juin 2006. Dans ce contexte, nous ne pouvons que soutenir le projet présenté.

En revanche, nous ne tenons pas à nous substituer aux partenaires locaux dans la définition de thèmes prioritaires. En effet, bien que ce programme constitue un élément central de la politique régionale que souhaite mener le canton, cette politique par définition peut avoir des incidences non-économiques importantes. Néanmoins, nous ne manquerons pas de contacter directement les associations régionales ou autres partenaires de la promotion économique, chaque fois que nous le jugerons nécessaire pour faire avancer tel ou tel dossier prioritaire pour l'économie de notre canton et le développement de conditions cadres favorables aux entreprises vaudoises.

En conclusion, nous soutenons le projet de programme cantonal de mise en œuvre de la Nouvelle politique régionale fédérale et laissons le soin aux associations régionales de définir les points forts qu'elles entendent mettre en avant.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chef de service, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Régis Joly
Sous-directeur